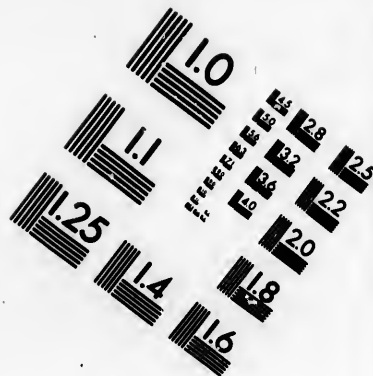
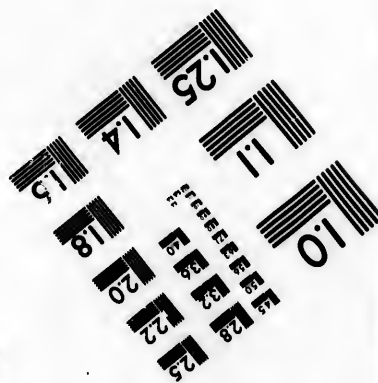




6"



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

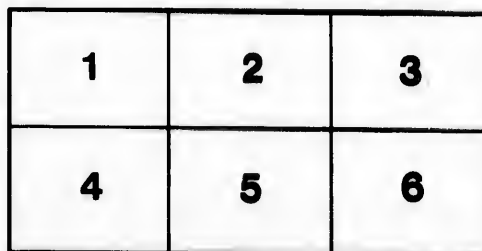
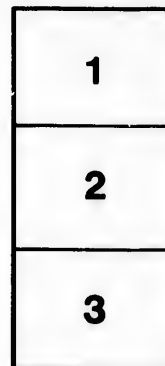
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Dan

MONASTÈRE
DE
NOTRE-DAME DE LA TRAPPE
DU SAINT ESPRIT,
DANS LE TOWNSHIP LANGEVIN.

Réjean
Olivier

6815

Ex-Libris

1912

NOT A STATE

IN

THE STATE OF NEW YORK

IN SENATE

January 1, 1912

1912

1912

1912

1912

**Etablissement d'un monastère de Notre-Dame de
LA TRAPPE, DU SAINT-ESPRIT, de la stricte
observance de l'ordre de Cîteaux, selon la
réforme de Dom Rancé, dans le Township
LANGEVIN, Comté de Dorchester, Juin 1862.**

Chaque membre du corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ, pour répondre aux desseins de miséricorde et d'amour de son divin chef, doit suivre le Divin Pasteur dans une partie de sa vie qu'il est venu nous montrer dans son Incarnation et en vivant trente trois ans sur la terre, afin d'instruire l'homme de ses devoirs envers son Créateur et qu'en suivant l'exemple donné par le Divin Maître, l'homme pût obtenir, par sa fidélité à l'aimer et à le servir en cette vie, le bonheur d'une éternelle félicité.

Pour répondre à la fin de sa création tout homme donc doit se conformer à la vie de son Sauveur Jésus-Christ dans la partie dans laquelle il veut être suivi et dans laquelle il l'appelle par ses divines inspirations et autres différents moyens, toujours efficaces, si l'homme de son côté est de bonne volonté.

Le genre de vie de la stricte observance de l'ordre de Cîteaux, selon la réforme de N. D. de la Trappe par Dom Rancé, que nous proposons ici, est de suivre N. S. J. C. dans sa vie commune dans la maison de Nazareth, occupé à toutes sortes d'ouvrages sous l'obéissance de sa très Sainte Mère et dans

l'atelier de St. Joseph, son tuteur et Père putatif; ensuite dans le désert, où il fut conduit par l'Esprit (et ne doutons pas que ce fut par l'Esprit de Dieu, quoique N. S. y fut tenté après par l'Esprit malin.) Cette vie de N. S. dans le désert a été une pratique de jeûnes, de prières, de souffrances, de renoncement, de mortifications et d'humiliation. C'est cette partie de la vie de N. S. que les Religieux de la Trappe font profession d'imiter, autant que la faiblesse humaine le puisse promettre.

S'aneantir continuellement avec J.-C., se dévouer de tout avec J.-C., compatir sans cesse avec Marie aux peines de la passion de J.-C., c'est faire le chemin royal de la Croix, d'une manière sensible; et en esprit et en vérité en même temps; c'est y suivre le Divin Maître constamment jusqu'à la mort; et aller ensuite partager son Royaume éternel qu'il réserve à ceux qui l'auront imité dans sa vie passagère; et qui auroient bien appris le livre de sa croix qui nous enseigne toutes les vertus de la vie chrétienne et parfaite, non pas avec de simples paroles, mais avec des actions, même héroïques. Ce livre est si intelligible à tous qu'il ne faut que des yeux pour le comprendre. Notre bienheureux Père St. Bernard; réduisant toute sa science à ce livre de la croix, y trouvait la manne céleste, les remèdes de tous les maux de cette vie mortelle, la consolation dans les peines et souffrances, avec la force de vaincre le démon, le monde et la chair; en sorte que, par le moyen de ce livre, il ne sentait plus, pour ainsi dire, les ardeurs du soleil, ni les rigueurs du froid, ni les fatigues des travaux, ni les douleurs des souffrances; par là, quoiqu'avec une santé faible, il pratiquait la vie la plus austère.

dont il ne sentait pas le poids à cause de la grande onction qu'il trouvait dans la croix de son Divin Sauveur.

Quoique nous ayons tous la conviction de cette vérité, ce sera toujours un très-petit nombre à qui il sera donné de la goûter et d'en jouir par sa fidélité à la grâce ; mais tous pourront participer aux biens et avantages que doit produire en Canada l'établissement d'un monastère de la Trappe : 1^o. le petit nombre des pierres vivantes qui seront appelées à venir se laisser tailler et façonner par les règles du Divin Architecte, pour être transplantées, après être sanctifiées ici-bas, comme ornements, dans la Céleste Jérusalem. 2^o. Tous les chrétiens du Canada participeront aux bonnes œuvres qui se feront dans le Monastère en contribuant, par une offrande selon leur libéralité et dévotion à l'établissement et à l'avancement du Monastère projeté et par ce moyen, attireront sur leurs familles, leurs habitations, leurs champs, leurs propriétés, sur tous les diocèses, en un mot sur toute la population catholique du Canada les plus puissants secours du Ciel, sous l'invocation de Notre-Dame de la Trappe du Saint-Esprit.

Il y a déjà deux années que nous avons commencé à travailler à cette bonne œuvre. Maintenant les difficultés à surmonter pour l'établissement ne sont plus grands. Le temps est arrivé d'exécuter un projet qui a trouvé tant d'écho et de sympathie dans les cœurs des respectables Prêtres et de tous les bons chrétiens du Canada et de prendre les mesures nécessaires pour le conduire à bonne fin.

Nous croirions faire injure à votre dévotion envers la mère de Dieu, Notre-Dame de la Trappe et violer

l'espèce d'engagement que nous avons pris, si nous ne profitons pas des circonstances favorables qui se présentent pour mettre sérieusement la main à l'œuvre et pour vous y associer.

Quel est l'enfant de Marie, quel est le fidèle qui ne désire vivement concourir à ce noble but ?

La Ste. Vierge propagera ce goût et y attachera de signalés bienfaits. Elle n'est point ennemie d'elle-même ; elle ne permettra jamais que les offrandes, que les hommages qui lui seront offerts à la Trappe fassent diminuer les hommages et les offrandes qui lui sont présentées dans d'autres sanctuaires. Il faut que nous soyons persuadés, l'expérience le prouve, que l'établissement et les progrès d'un Monastère tournent toujours à l'avantage de tous les autres. Marie ne compte pas, ne mesure pas les grâces qu'elle nous obtient. Les trésors de Dieu sont inépuisables et passent par la main de Marie (St. Bernard.) Si on y fait attention, on a toujours remarqué que les personnes, les familles, les Curés, les Evêques, qui prennent généreusement et libéralement part à toutes sortes de bonnes œuvres, sont toujours les plus favorisés de prospérité et jouissent d'une aisance et abondance bénie du Ciel.

C'est pourquoi nous désirons vivement, dans cette pieuse entreprise, le concours de tous les habitants du Canada ; oui, nous souhaitons que tous apportent au moins une obole. Le concours de tous est si puissant ! Notre Seigneur a estimé l'obole de la pauvre veuve de plus de valeur que les dons des autres. Que chacun fasse donc selon ses moyens et selon son affection envers Marie, et le Monastère de N.-D. de la Trappe s'élèvera conformément à la

simplicité de notre Saint Ordre et digne de l'amour que nous lui avons voué.

Nous adressons donc cette invitation, avec une confiance entière, à la population canadienne et que ne pouvons-nous pas attendre du respectable clergé, de ces nombreuses communautés religieuses qui militent sous l'étendard de la mère de Dieu et de tant d'autres âmes pieuses dévouées à la Reine des Cieux !

Mais comme rien n'a tant de pouvoir sur nous que notre propre intérêt, surtout notre intérêt spirituel, rien ne sera plus capable de nous porter à prendre part à cette association que ses fruits et ses avantages qui sont immenses.

Il suffira de rappeler à la mémoire le grand privilège accordé par Dieu à St. Benoît, savoir : que tous ceux qui aimeront sincèrement son Ordre, seront bénis pendant leur vie et obtiendront une heureuse fin. Tout bien est compris dans une sainte mort ! En outre, à dater du jour de l'installation de la nouvelle communauté, que nous espérons pouvoir établir durant le mois d'Octobre prochain, la sainte messe sera célébrée, une fois par semaine, pendant cinquante ans pour tous les fidèles vivants qui auront contribué à l'érection du monastère de Notre-Dame de la Trappe.

De même, tous les mois, la sainte messe sera chantée pour les fidèles trépassés qui auront contribué à la même fin, et celle-ci sera à perpétuité.

Nous pouvons assurer les personnes qui désirent donner un objet spécial, tel qu'un calice, un ciboire, un ornement quelconque, des linges d'autel, &c., que cette intention sera respectée comme un souvenir religieux.

Nous prions MM. les curés et autres Ecclésiastiques de bien vouloir expliquer notre pensée partout où elle ne serait point comprise, et de cette manière seconder nos vœux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Nous nous proposons aussi de procurer à nos bien-faiteurs, qui voudront bien nous faire connaître leur désir, des relations des plus intéressantes et des plus édifiantes tirées des chroniques et de l'histoire de notre Saint Ordre, dans le cas où les moyens le permettraient.

FR. JOSEPH-ANDRE, P^{TE}E TRAPPISTE.

chargé de la direction de l'établissement en question par le Très-Révd. **PERE JACQUES, P^{RE}MIER** du monastère de Tracadie, Nouvelle-Ecosse, avec approbation.

